

## LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE ET L'ENVIRONNEMENT

---

Le Muséum National d'Histoire Naturelle est un établissement public placé sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture et du Ministère de l'Environnement.

Ses implantations sont, en région parisienne, le Jardin des plantes et le Domaine de Brunoy (écologie générale), le Parc zoologique de Vincennes, le Musée de l'Homme, l'Aboretum de Chèvreloup ; en province, le laboratoire maritime de Dinard (35), le Parc zoologique de Clères (76) et la Réserve zoologique d'Azay le Ferron (36), les Jardins botaniques de Samoëns (74) et de Menton (06), l'Harmas de Fabre Serignan (84), l'Antenne de Tahiti (Polynésie française).

### **PLUS DE 350 ANS D'ETUDE DE LA NATURE ET DE SON EVOLUTION :**

L'un des plus grands établissements au monde spécialisé dans l'étude du patrimoine naturel et culturel, il est la seule institution nationale dont les recherches ont une approche comparative de la diversité de la nature et des cultures.

Depuis sa création en 1793, ses missions dans le domaine des sciences naturelles et humaines ont concernés trois domaines :

- la conservation et l'enrichissement des collections ;
- la recherche fondamentale et appliquée ;
- l'enseignement et la diffusion des connaissances, à l'attention de tous les publics.

Pour l'accomplissement de ces trois missions, 26 laboratoires de recherche scientifique et 12 services y étudient les mondes minéral, animal et végétal ainsi que les relations des hommes avec la nature. Ce potentiel humain représente 1 800 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs, dont 50 % environ développent ou participent à des programmes de recherche relevant directement des problématiques environnementales actuelles.

### **L'ENVIRONNEMENT, UNE ACTION STRUCTUREE :**

L'environnement et la biodiversité constituent des domaines identifiés en tant que tels au sein de l'établissement. Afin de structurer son action, le Muséum s'est en effet doté d'un Comité Muséum Environnement, qui coordonne les programmes et valorise le savoir faire de l'établissement, et d'une Délégation permanente à l'environnement qui centralise les demandes, diffuse l'information et dresse des bilans ; ces deux structures assurent en outre une fonction de conseil permanent auprès du Directeur, en liaison avec les instances de l'établissement.

## **TROIS NOTIONS CLEFS :**

Les travaux de recherches et les actions du M.N.H.N. sont organisés autour de trois problématiques fondamentales :

- l'espèce, notion centrale de la biologie, base de la classification des êtres vivants et de l'étude de leur évolution ;
- la notion de biodiversité, chaque milieu se caractérisant par le nombre plus ou moins élevé d'espèces qui l'habitent ;
- la notion de patrimoine naturel ; résultat de l'évolution de la biodiversité et de l'action de l'homme, le patrimoine naturel est maintenant considéré à tous les niveaux - en particulier à l'échelle de la planète - comme un précieux héritage que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures.

## **LES COLLECTIONS, ARCHIVES ET OUTILS DE SAUVEGARDE DE LA NATURE :**

Le Muséum a reçu la mission prioritaire de gérer ses collections, patrimoine de valeur universelle composé actuellement de 2 millions de fossiles, 9,5 millions de végétaux, 202 millions d'invertébrés et 1,4 millions de vertébrés.

Les collections zoologiques, botaniques - mais aussi géologiques, paléontologiques ou humaines - sont composées de spécimens de référence qui, au delà de leur rôle d'archives "vivantes", constituent un outil fondamental pour l'étude de la biodiversité et la sauvegarde des espèces les plus menacées. Cet outil permet au Muséum de connaître et de suivre l'évolution des espèces et de collaborer éventuellement à la conception des mesures de protection nécessaires. Les collections vivantes de ses parcs zoologiques, au delà de leur rôle pédagogique et récréatif, jouent quant à elles un rôle de plus en plus important dans le domaine de la recherche sur la reproduction des espèces menacées, de leur élevage et du maintien de leur diversité génétique, dans le cadre de plans internationaux portant sur leur éventuelle réintroduction.

## **LES BASES DE DONNÉES, OUTILS MODERNES DE RECHERCHE, D'AIDE A LA DECISION ET DE DIALOGUE :**

Les bases de données constituent des interfaces importantes entre la connaissance et l'action concertée.

Inventorier la faune et la flore actuelle et en connaître l'historique, localiser les milieux et habitats des espèces, ainsi que les zones de plus grand intérêt biologique (ZNIEFF), organiser le suivi permanent des espèces et populations composant ce patrimoine naturel, telles sont les missions du Secrétariat de la Faune et de la Flore - créé en 1979 au M.N.H.N. à l'initiative du Ministère de l'Environnement - et du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (Laboratoire de Zoologie Mammifères et Oiseaux) ; leurs banques de données assurent un appui aux travaux de recherche en cours et permettent d'effectuer, en fonction des besoins, tout un échantillon de synthèses de connaissances, ainsi que des cartographies et statistiques à usage scientifique ou administratif. Ce travail est réalisé en liaison étroite avec des réseaux de plus de 5 000 chercheurs, naturalistes, ingénieurs et techniciens des administrations gestionnaires de l'environnement (Muséums, IFREMER, INRA, ORSTOM, CNRS ; Universités, Conservatoires botaniques ;

Associations d'étude de la protection de la nature, Sociétés savantes ; ONC, ONF, CSP, CEMAGREF, DIREN...).

Le Parc Zoologique de Vincennes a récemment implanté et activé une base de données "images", conçue par le Ministère de l'Environnement (D.P.N.), sur les espèces concernées par la Convention de Washington (CITES) ; cet outil performant est en particulier destiné à aider les administrations chargées de l'application de la réglementation internationale sur le commerce mondial des animaux menacés.

Dans le cadre de l'informatisation de ses collections, le Muséum développe par ailleurs des bases de données à usage de la communauté scientifique mondiale (par exemple la base de donnée GICIM qui gère la collections de poissons).

#### **LES GRANDES ZONES DE PROSPECTION :**

Outre les travaux développés en France et en Europe, le Muséum concentre ses efforts de collecte et de prospection sur quelques grandes zones dans le monde ; ce sont : les départements d'outre-mer (Antilles, Guyane), les territoires d'outre-mer (Nouvelle Calédonie, Polynésie, Terres australes) et également l'Afrique centrale et Madagascar, ainsi que les grands fonds marins.

#### **LES GRANDS AXES DE RECHERCHE :**

Les connaissances acquises et gérées par le Muséum constituent une base indispensable à partir de laquelle la recherche peut être développée selon quelques grands axes de travail.

Le premier, "systématique et évolution", se fixe trois objectifs :

- identifier et classer les êtres vivants actuels, en recherchant leurs liens de parenté, à l'aide de méthodes classiques et de techniques modernes (informatiques, microscopiques et moléculaires) ;
- reconstituer l'histoire de la vie grâce à la paléontologie, la zoologie et la botanique ;
- découvrir les modalités et mécanismes de l'évolution, en s'appuyant sur des domaines aussi variés que la paléogéographie ou la génétique.

"L'écologie et l'évolution" constituent un second axe de recherche prioritaire ; les recherches fondamentales dans ce domaine portent sur la dynamique des populations (recolonisations végétales, fluctuations de faunes...), la dynamique et l'évolution des écosystèmes (fonctionnement des forêts tempérées, évolution des fonds marins suite aux pollutions....) et l'écologie des paysages (baie du Mont-Saint-Michel...). Ces travaux peuvent permettre le développement d'applications variées, avec pour objectif l'aide à la gestion des espèces et des milieux, en vue d'assurer leur survie et leur développement à long terme.

"Le rapport de l'homme à la nature dans la diversité des cultures" constitue un troisième axe de recherche pluridisciplinaire. Associant ethnologues et sociologues, il s'efforce de comprendre les enjeux contemporains sur la nature, d'identifier les tensions et conflits qu'il suscitent, afin de mieux contribuer à la réflexion générale sur les actions de protection et de gestion.

## DIFFUSER LES CONNAISSANCES :

Comme le prévoit l'une de ses missions statutaires, le Muséum s'efforce de diffuser auprès de tous les publics les connaissances qu'il a acquises ; il réalise pour cela :

- des présentations permanentes : dans le cadre des diverses galeries au Jardin des plantes (4) et du Musée de l'Homme (3), des parcs animaliers à Paris (2) et province (3), des présentations végétales au Jardin des plantes (3) et en province (3)... ;
- de nombreuses expositions temporaires sur des thèmes variés, qui se succèdent dans les différents établissements du Muséum ;
- un service d'animation pédagogique et culturelle qui accueille 2,5 millions de visiteurs par an, essentiellement des enseignants et des scolaires, sous forme de stages, animations, classes muséum, classes de découverte, conférences, avec diffusion de documents pédagogiques et guides à thème... ;
- des bibliothèques (Jardin des plantes, Musée de l'Homme, laboratoires et services) riches de 960 000 volumes, 14 500 titres et périodiques, 16 000 cartes, 14 000 documents iconographiques... constituant une documentation unique au monde dans le domaine ;
- des publications scientifiques (Bulletins et Mémoires du Muséum, diverses publications des laboratoires et services) ainsi que des ouvrages de vulgarisation pour un vaste public.

## LA GRANDE GALERIE :

En 1965, la Galerie de zoologie, ou était présenté l'ensemble des collections d'animaux naturalisés du Muséum, est fermée au public, car vétuste et inadaptée aux nouveaux concepts scientifiques et muséologiques.

En 1985, l'ouverture de la Zoothèque souterraine, dont les travaux avaient commencé en 1980, permet d'abriter l'essentiel des collections d'animaux de la Galerie de zoologie.

En décembre 1993, ouverture prévue de la Galerie de zoologie rénovée, ou "Grande Galerie", grâce à un financement du Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux (400 milliard de F.) ; elle comportera une galerie d'exposition permanente, consacrée à l'évolution, un espace d'expositions temporaires et un centre d'action culturelle et pédagogique.

Les objectifs visés par ce vaste espace culturel et scientifique sont multiples :

- faire comprendre l'évolution à travers 3 Actes : 1- sensibilisation à la diversité du vivant ; 2- questions posées par les origines de la vie et les processus biologiques de l'évolution ; 3- l'homme, facteur d'évolution et de transformation des espèces ;
- offrir au public une large gamme de prestations : mise en scène (lumière, sons) d'une partie des collections, présentation de spécimens, panneaux, fiches, animations audiovisuelles et interactives diverses ;

- accueillir les jeunes et leur proposer une démarche active de découverte, dans un espace d'action pédagogique ;
- ouvrir un lieu aux débats et aux rencontres.

## LE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DU M.N.H.N :

Conventions, expertises et collaborations constituent la base du rayonnement du M.N.H.N.

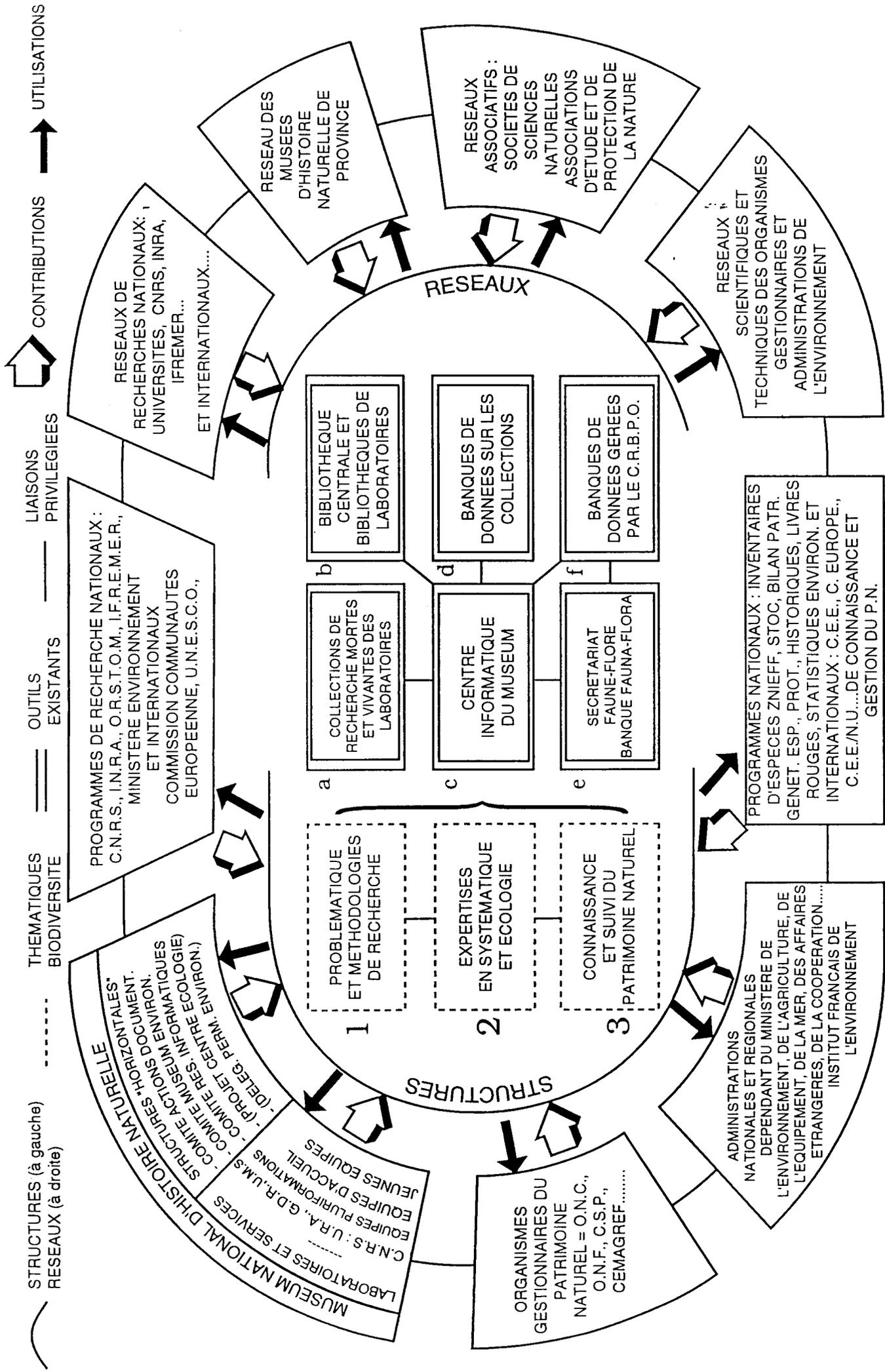
Le Muséum a veillé à mettre en place une politique de conventions générales de coopération, doublées de conventions particulières pour des actions ponctuelles, avec plusieurs établissements publics qui sont eux-mêmes placés sous la tutelle de divers ministères : CNRS, IFREMER, IFRSDC, EPHE, INRA, INSERM, ONF, ONC, IFEN... La coopération avec le Ministère de l'Environnement est antérieure à la co-tutelle récente, puisqu'elle a débuté sous forme contractuelle (D.P.N.) avec la création du Secrétariat de la Faune et de la Flore en 1979, avec la signature de protocoles de recherche Muséum / SRETIE entre 1980 et 1984 et plus récemment d'une convention particulière Muséum / D.P.N. (actuellement D.N.P.) en 1992.

Le Directeur du Muséum représente l'établissement dans plusieurs institutions spécialisées en matière d'environnement et gestion de la biodiversité : Commission des Conservatoires Botaniques, Commission Vétérinaire des Parcs zoologiques, Conseil National de Protection de la Nature, Conseil d'Administration de l'Institut Français de l'Environnement ; par ailleurs, divers chercheurs siègent ou sont experts auprès de certaines structures dépendant - ou proches des préoccupations - du Ministère de l'Environnement ; ce sont à l'échelle nationale : ONC, ONF, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Conseil National de l'Information Statistique, Conseil National de l'Information Géographique, Commission Interministérielle des Comptes du Patrimoine Naturel, Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Conseil Supérieur d'Hygiène Public de France ; à l'échelle ou régionale et départementale : DIREN, Parcs Nationaux, Parc Naturels Régionaux, Comités Consultatifs des Réserves Naturelles, Commissions de Bassins et de Sites, Comités Régionaux du Patrimoine Naturel, Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage...

Les chercheurs du Muséum participent à de nombreux colloques et congrès à travers le monde, ainsi qu'à des missions s'inscrivant dans le cadre d'accords internationaux. Ils interviennent en qualité d'experts auprès d'un certain nombre d'organismes gouvernementaux internationaux (PNUE, OMS, Conseil de l'Europe, Commission des Communautés Européennes....) ou organisations non gouvernementales (UICN, WWF...).

Des collaborations régulières existent enfin dans le cadre de programmes développés avec divers autres organismes de recherche scientifique internationaux et nationaux, ainsi qu'avec des sociétés savantes et associations de protection de la nature, tant à l'échelle internationale que nationale ou régionale.

Septembre 1992.



CHAMP D'ACTIVITES DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE POUR LA RECHERCHE EN BIODIVERSITE